

Attestation n° 115

émise le : 27 janvier 2025

valable jusqu'au : 27 janvier 2027 selon le dossier technique n° FPF/199

L'entreprise soussignée,

# LES MENUISERIES BOURNEUF - ZA La Boussardière, 1 rue Jules Hardouin-Mansart - 72250 PARIGNE L'EVEQUE

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

### □ Qualité technique :

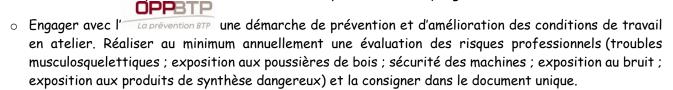
- O Avoir obtenu un Avis de Conformité de FCBA sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- o Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA;
- o Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

#### Qualité environnementale :

- o Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- o Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
  - o Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - o Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - o Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

#### □ Qualité sociétale :

o Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.



#### □ Qualité de service :

- o Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- o Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

## Pour sa gamme : CONTEMPORAINE 2

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)					
Ouvrants à la française	OF1	2490 x 770	PF1	2490 x 770	
	OF2	2490 x 1450	PF2	2490 x 1450	
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm					



esteana



	Nom commercial) ntes associées	Contemp	oraine2 58	Contemporaine2 68	Contemporaine2 78	
	nces de bois	Chêne Européen (quercus petraea et quercus robur) : purgé d'aubier, non traité, en bois lamellé collé et/ou abouté  Moabi : purgé d'aubier, non traité, en bois massif  Sapelli : purgé d'aubier, non traité, en bois lamellé collé abouté				
Système	Finition complète (Fi)	Lasure e		es de bois citées ci-dessus		
de finition	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.				
Epaiss	seur ouvrants		58	68	78	
Epaiss	eur dormants	!	58 68		78	
Liaison ouvrant - dormant 1		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 joint sur ouvrant en position centrale et 1 en recouvrement intérieur		ipoint sur ouvrant en position centrale, 1 en recouvrement intérieur      Option acoustique :     ipoint en ext sur joue dormant		
Epaisseur	max des vitrages	24	mm Annui bair	34 mm	44 mm	
Pa	rticularités		Avec ou sans p	s avec nez rapporté, rejet d'eau su anneau de soubassement isolan collage du placage en cours d'é	t à plate-bande	
	Normes de référe	nce	(1000000	Evaluation	Conformité	
Spécificatio	NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois		Examen sur plans et descriptifs		OUI	
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels		Chêne Européen et Sapelli (purgés d'aubier) : produits certifiés conformes à EN 13307-1 et -2 pour une classe de service 3 et par un organisme notifié et accrédité (produits certifiés CTB-LCA)		OUI		
fenêtre	NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier		Examen sur plans et descriptifs		OUI	
84 2 do N			Chêne Européen (quercus petraea et quercus robur) et Moabi (purgés d'aubier) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.		OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.	
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois			Sapelli (purgé d'aubier et MV > 640 kg/m³) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique p > 640 kg/m³. (exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent dossier technique)			
	Normes de référe	nce		Evaluation	Conformité	
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois		Sapelli (purgé d'aubier et MV ≤ 640 kg/m³) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.1 si purgé d'aubier et si sa masse volumique p ≤ 640 kg/m³. (exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent dossier technique)		OUI (*)  Conditions climatiques et d'exposition compatibles classe d'emploi 3.1 hors climat humide.		
fenêtres et	J 36.5 P3 : Mise en t portes extérieures x en fonction de l'ex	- mémento de	Exigences minimales respectées par essais de performances		OUI	
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète		Finition Bois FCE Sa compatibilité	on sous Dossier Technique BA ou équivalent. avec le concept et process menuisier n'a pas été vérifiée.	Système de finition OPAQUE de niveau 6 sur le Chêne Système de finition TRANSPARENT de niveau 5 sur le Chêne		



Performances selon NF EN 14 351-1+A2			
Air, Eau, Vent	<b>A*3 E*7B V*C2 -</b> rapport d'essais FCBA n°403/23/0712/A-1-V1		
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°403/23/0712/A-1-V1		
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n°403/23/0712/A-1-V1		
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Sans objet		
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Sans objet		
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non déterminée		

Performances Acoustiques – Indice R <sub>A,tr</sub> et R <sub>w</sub> (C,C <sub>tr</sub> )				
PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, entièrement vitrée, en Sapelli				
$R_{a,tr}$ = 28 dB - $R_w(C, C_{tr})$ = 33 (-2;-5) Vitrage 4 / 16 (Ar) / 4 Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-1-v1 $R_{a,tr}$ = 31 dB - $R_w(C, C_{tr})$ = 36 (-1;-5) Vitrage 8 / 12 (Ar) / 4	$R_{a,tr}$ = 31 dB - $R_w(C, C_{tr})$ = 36 (-2; -5) Vitrage 6 / 14 (Ar) / 4 Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-3-v1 $R_{a,tr}$ = 34 dB - $R_w(C, C_{tr})$ = 40 (-2; -6) Vitrage 44.2 silence / 12 (Ar) / 4			
Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-5-v1  Ra,tr = 33 dB - R <sub>w</sub> (C, C <sub>tr</sub> ) = 40 (-3 ; -7)  Vitrage 44.2 silence / 14 (Ar) / 4  Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-9-v1  PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui be	Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-7-v1			
$\mathbf{R}_{a,\text{tr}} = \mathbf{28 \ dB} - R_w(C, \ C_{tr}) = 32 \ (-1 \ ; -4)$	$\label{eq:Rate} \begin{aligned} \textbf{R}_{a,\text{tr}} &= \textbf{30 dB -} R_{\textit{W}}(C,C_{\textit{tr}}) = 33\;(-2\;;-5) \\ & \text{Vitrage 6 / 14 (Ar) / 4} \\ \textbf{Sbt : 2 CP 10 mm (600 kg/m^3) + mousse PU 10 mm (33 kg/m^3)} \\ & Rapport  \textit{d'essais FCBA N°403/24/0575/A-4-v1} \end{aligned}$			
R <sub>a,tr</sub> = 31 dB - $R_w(C, C_{tr}) = 36 (-1; -5)$ Vitrage 8 / 12 (Ar) / 4 Sbt : 2 CP 10 mm (600 kg/m³) + masse lourde 5 mm (730 kg/m³) + isolant fibre de bois 10 mm (230 kg/m³) Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-5-v1	$\label{eq:Rate} \textbf{R}_{a,\text{tr}} = \textbf{33 dB} - R_{\textit{w}}(\textit{C}, \textit{C}_{\textit{tr}}) = 37 \ (-1 \ ; -4) \\ \text{Vitrage 44.2 silence / 12 (Ar) / 4} \\ \textbf{Sbt : 2 CP 10 mm (600 kg/m^3) + masse lourde 5 mm} \\ \textbf{(730 kg/m^3) + isolant fibre de bois 10 mm - (230 kg/m^3)} \\ \textit{Rapport d'essais FCBA N°403/24/0575/A-8-v1} \\$			



Performances thermo-optiques $U_w$ / $S^c_w$ / $TL_w$							
Performance du vitrage Intercalaires : TGI spacer M Aluminium	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois Entièrement vitré 2,18 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois et soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)		
	$\lambda = 0.16$ W/(m.K)	λ = 0,18 W/(m.K)	λ = 0,16 W/(m.K)	λ = 0,18 W/(m.K)	λ = 0,16 W/(m.K)	λ = 0,18 W/(m.K)	
U <sub>g</sub> = 1,0 W/(m <sup>2</sup> .K) S <sub>g</sub> de 57% et α=0.4 TL <sub>g</sub> de 77%	$U_w = 1.4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	<i>U</i> <sub>w</sub> = 1,4	$U_w = 1,4$	
	$U_w = 1,5$	U <sub>w</sub> = 1,5	U <sub>w</sub> = 1,4	U <sub>w</sub> = 1,5	U <sub>w</sub> = 1,5	U <sub>w</sub> = 1,5	
	$S^{c}_{W} = 0.38$		$S^{c}_{W}=0,40$		$S^{c}_{W} = 0.35$		
	TL <sub>w</sub> =0,50		$TL_w = 0.53$		TL <sub>w</sub> =0,45		
U <sub>g</sub> = 1,1 W/(m <sup>2</sup> .K) S <sub>g</sub> de 63% et α=0.4 TL <sub>g</sub> de 81%	$U_w = 1.5$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1.4$	$U_w = 1.5$	$U_{w} = 1,5$	$U_w = 1,5$	
	$U_w = 1,6$	U <sub>w</sub> = 1,6	U <sub>w</sub> = 1,5	$U_{w} = 1,5$	U <sub>w</sub> = 1,5	U <sub>w</sub> = 1,6	
	$S^{c}_{w} = 0.42$		$S^{c}_{w} = 0.44$		$S^{c}_{w} = 0.38$		
	TL <sub>w</sub> =0,52		TL <sub>w</sub> =0,56		TL <sub>w</sub> =0,48		
$U_g = 1.3 \ W/(m^2.K)$ $S_g \ de \ 64\% \ et \ \alpha = 0.4$ $TL_g \ de \ 81\%$	$U_w = 1,6$	U <sub>w</sub> = 1,6	U <sub>w</sub> = 1,6	U <sub>w</sub> = 1,6	U <sub>w</sub> = 1,6	$U_w = 1,6$	
	$U_w=1,7$	U <sub>w</sub> = 1,7	U <sub>w</sub> = 1,7	$U_{w} = 1,7$	U <sub>w</sub> = 1,7	U <sub>w</sub> = 1,7	
	$S^{c}_{W} = 0,42$		$S^{c}_{W} = 0,45$		$S^{c}_{W} = 0.39$		
	TL <sub>w</sub> =0,52		TL <sub>w</sub> =0,56		TL <sub>w</sub> =0,48		
U <sub>w</sub> exprimé en W/(m².K)							
Conductivité essences de bois : Chêne, Moabi ; $\lambda$ = 0,18 : W/(m.K) et Sapelli : $\lambda$ = 0,16 W/(m.K)							

Nota: le dossier technique présente 3 épaisseurs de bois possibles: 58, 68, et 78 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour les versions en 68 et 78 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme contemporaine2 en 58 mm peuvent être étendues à la gamme en 68 et 78 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **27 janvier 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site <a href="https://www.fenetresbois21.com">www.fenetresbois21.com</a> et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise signataire



